Projet Pédagogique 2023-2024

ACCUEIL DE LOISIRS FAMILLES RURALES DE MONTLEBON

« La cabane aux loisirs »

03 55 33 03 78
al.montlebon@famillesrurales.org

Présentation

Situé au 7 bis place des Minimes à Montlebon, l'accueil de loisirs accueille des enfants scolarisés de 2 à 12 ans en périscolaire et pendant les vacances. Le financement de la structure est assuré par la commune, la Caf et par les familles.

Toutes les actions mises en place par la structure font référence au projet éducatif de l'association Familles Rurales :

« Permettre aux enfants, aux jeunes et adolescents, vivant dans le milieu rural de s'épanouir tout en préservant des chances de devenir des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu, capables de s'y épanouir et d'y vivre heureux. ».

C'est en ce sens que le projet pédagogique de l'accueil de loisir de Montlebon est construit. Il permet de donner du sens aux activités proposés et aux actes de la vie quotidienne en collectivité. En d'autres termes, le projet pédagogique est la ligne conductrice pour la proposition d'activités et pour l'élaboration des règles de fonctionnement réalisées par l'équipe d'animation.

Public accueilli

L'accueil de loisirs s'adresse à tous les enfants scolarisés de 2 à 12 ans. Les enfants accueillis sont majoritairement des habitants de Montlebon. Nous accueillons également quelques enfants provenant de villages environnants seulement sur les vacances et les mercredis. L'accueil de loisirs compte en moyenne 70 enfants sur le temps du matin, 130 enfants le temps du midi, 70 enfants le temps du soir et 30 enfants les mercredis et vacances.

L'accueil de loisirs souhaite favoriser l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant au centre de loisirs. Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles.

Sur le temps méridien, nous accueillons dans nos locaux la classe UETED de Montlebon accompagnée de ses éducateurs. Au fil de l'année et selon les capacités de chacun, nous mettons en place des temps d'inclusion, en animation et/ou en temps de vie quotidienne

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

Le directeur et la famille échangent autour d'un document type (« Fiche de connaissance ») permettant de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer. Ce document pourra être complété d'un certificat médical précisant toute réserve, inaptitude ou contre-indication.

Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à son équipe. Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant. Le dossier est complété par les bilans des diverses périodes (vacances, année scolaire) tout au long de l'année pour un meilleur suivi.

Les locaux

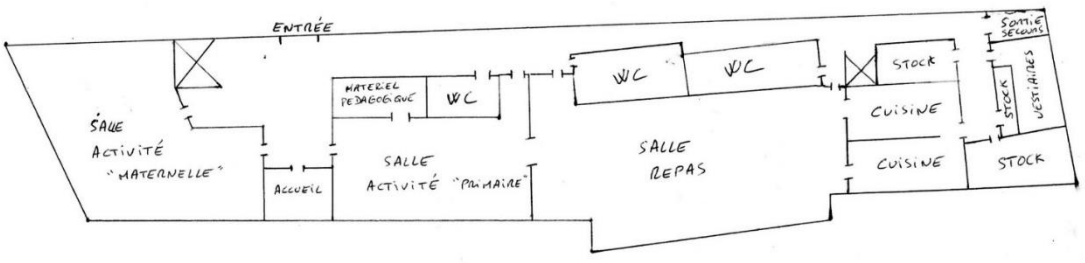

L'équipe

EN TEMPS PERISCOLAIRE

Equipe de direction :

Mathilde BLANCHARD directrice de la structure (CAP Petite Enfance, BPJEPS LTP)

Dany ORTIZ directeur adjoint sur les temps périscolaires (CPJEPS / BPJEPS LTP)

Equipe d'animation :

Fabienne MERCIER (BPJEPS APT)

Adrien FAIVRE (BPJEPS LT)

Flavia KERAMANACH

Salomé PERROT
(CPJEPS)

Pascale REUILLE (BAFA)

Marlène PATTON (BAFA)

Annie NARDIN
(CAP Petite enfance
BAFA- BAFD)

Inésia RUFENACHT
(CPJEPS / apprentie BPJEPS LTP)

Christelle CUCHE (BAFA)

Nathanaëlle CHIRON
(CAP Petite Enfance)

Delphine CAVULDAK
(BAFA)

Laura CACHOT
(apprentie CAP EPE)

Equipe d'entretien et de service : Feliz CEYLAN & Sylvie MONTANDON

EN ACCUEIL DE LOISIRS ET MERCREDIS :

Equipe de direction :

Fabienne Mercier directrice (BPJEPS APT + DACM)

Adrien FAIVRE directeur adjoint (BPJEPS LTP)

Equipe d'animation :

Dany ORTIZ (BPJEPS LTP)

Flavia KERAMANACH

Laura Cachot (apprentie CAP EPE)

Delphine CAVULDAK (BAFA)

Inésia RUFENACHT
(CPJEPS / apprentie BPJEPS)

Agent d'entretien : Feliz CEYLAN

Nous accueillons cette année Inésia RUFENACHT en apprentissage pour le BPJEPS LTP en formation à la MFR La roche du trésor. Elle travaillera sur tous les temps périscolaire et accueil de loisirs. Nous accueillons également Laura Cachot en apprentissage pour le CAP EPE à la MFR de Dôle. Laura travaille à la SMA Familles Rurales de Montlebon ainsi que sur le temps périscolaire et accueil de loisirs de la structure

Le rôle principal de l'animateur, est, comme son nom l'indique, de proposer des activités, des jeux pédagogiques pour les enfants et de les adapter en fonction des âges et des demandes. Dans tous les cas, le rôle d'animateur est d'accompagner et non pas « de faire à la place » des enfants.

L'animateur a un rôle d'adulte référent pour les enfants, c'est-à-dire qu'il pose un cadre pour la vie en collectivité tout en favorisant leur autonomie. Par les liens de confiance qui se construisent entre l'animateur et l'enfant, la présence de l'adulte est ainsi sécurisante. L'enfant sait qu'il peut être écouté et qu'il peut, s'il le souhaite partager des émotions, des ressentis.

Par le biais d'activités et d'échanges, l'animateur transmet ses connaissances. Il invite les enfants à en faire de même en les questionnant sur leurs goûts, leurs intérêts… Il favorise le partage de connaissance entre les enfants.

Enfin, une veille sur la sécurité des enfants, sur leur hygiène et sur leur équilibre alimentaire, est assurée par l'ensemble des animateurs.

Des réunions d'équipes sont prévues toutes les semaines en période scolaire afin d'échanger sur les activités, sur l'organisation des journées, sur les objectifs pédagogiques et sur le fonctionnement de la structure. Nous adaptons notre fonctionnement de manière récurrente pour améliorer toujours plus la qualité de notre accueil et donc la satisfaction des enfants. Trimestriellement, nous réalisons un bilan des objectifs au travers des activités proposées… pour évaluer leurs bénéfices, leur pertinence et leurs améliorations possibles.

L'équipe compte des stagiaires de différentes formations (BPJEPS, CAP EPE, CPJEPS, BAFA). Il leur est demandé, selon leur cursus, de proposer des activités avec les enfants et/ou de mettre en place un projet qui sera l'objet d'un de leurs modules de formation. De plus, un suivi régulier est réalisé par la direction suivant le cursus de formation choisi.

L'objectif principal de l'équipe étant toujours, le bien-être des enfants.

Modalités d'accueil

L'accueil de loisirs se situe au 7 bis place des Minimes, au premier étage. Il est placé dans le prolongement du groupe scolaire. L'accès s'effectue par l'escalier extérieur sur le côté du bâtiment, vers la salle des fêtes de Montlebon.

Horaires d'accueil périscolaire :

Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) :

De 6h30 à 8h30

De 11h40 à 13h40

De 16h20 à 18h30

Le mercredi et les vacances scolaires :

De 6h30 à 18h30 (possibilité d'inscrire à la journée ou demi-journée)

Vacances scolaires :

Vacances de Noël : Fermeture les deux semaines

Vacances d'Automne, d'Hiver et de Printemps : L'accueil de loisirs est fermé la première semaine. L'accueil des enfants est ouvert la seconde semaine.

Vacances d'Eté : Ouverture pendant 4 semaines sur juillet et aout (date à venir)

L'accueil de loisirs est fermé les jours fériés.

En ce qui concerne la transmission d'informations, nous communiquons avec les familles par mails al.montlebon@famillesrurales.org ou par téléphone 03.55.33.03.78

Nous affichons également des informations sur la porte du local ascenseur en bas du bâtiment. Nous invitons les parents à les consulter régulièrement.

Déroulement d'une journée au périscolaire

MATIN

De 6h30 à 8h : arrivée des enfants accompagnés de leurs parents. Ils sont invités à se rendre dans les salles d'activités. Ils ont la possibilité de rejoindre les activités proposées par les animateurs, de faire des jeux en libre accès ou de se reposer pour ceux qui le souhaitent.

A 7h30 : C'est l'heure du petit déjeuner pour les enfants inscrits. Après un passage aux toilettes, un repas complet est proposé aux enfants : pain frais, produits laitiers, céréales, jus de fruit, fruits frais.

Vers 8h10 : fin de l'activité et rangement de la salle par les enfants et les animateurs. Passage aux toilettes si besoin et départ pour l'école.

MIDI

La pause méridienne est divisée en deux temps :

Un temps de repas : après un passage aux toilettes les enfants prennent leur repas composé d'une entrée d'un plat, d'un fromage et d'un dessert. Chaque semaine un repas végétarien est proposé. Nous proposons également 4 types de repas : repas classique, repas sans porc, repas végétarien, repas intolérance alimentaire (allergie œuf, poisson ...). Les enfants des classes primaires sont en self-service et les enfants des classes maternelles sont servis à table

Un temps d'animation : les enfants participent par classe à l'activité proposée par leur animateur (sport, musique, art plastique, jeux ...)

Les enfants, selon leur classe, prennent d'abord leur repas puis ont leur temps d'activité ou inversement.

SOIR

16h20

Les animateurs vont chercher les enfants dans leur classe. Après un passage aux toilettes, les enfants vont en salle repas pour prendre leur goûter ou à l'extérieur en cas de beau temps. Les goûters sont composés en général de : pain, chocolat, confiture, fruits. Les commerçants du village nous permettent d'avoir chaque jour des produits frais : Pain, pain de mie ou brioche du jour à la boulangerie ; fruits reçus chaque matin au petit magasin du village ; yaourts de la fruitière avec pots en verre consignés … Les enfants mangent local, plus sain, cela permet d'ouvrir des discussions sur la provenance des produits, l'écologie et la santé avec les enfants pendant le goûter.

A la fin du goûter, certains enfants sont attendus par leurs parents donc ils repartent avec eux. (Le départ ne se fait pas avant la fin du goûter pour leur laisser le temps de terminer leur collation).

Par la suite, le départ des enfants se fait de manière échelonnée jusqu'à 18h30.

Le départ des enfants avec des personnes tierces doit être impérativement signalé et confirmé par l'accueil de loisirs en amont.

L'accueil du mercredi et des vacances

L'organisation des mercredis et des vacances s'articule autour de deux activités quotidiennes (matin et après-midi), de temps de jeux libres et de temps calmes. Les animations sont construites en amont pour proposer une large variété d'activités : manuelles, sportives, culinaires, culturelles, musicales…

L'équipe est composée d'animateurs permanents diplômés, d'une directrice et d'un directeur adjoint.

Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée. Les arrivées sont possibles entre 6h30 et 9h puis entre 13h30 et 14h. Les départs se font à 12h puis entre 17h et 18h30.

Les inscriptions se font sur le Portail Familles au minimum 2 jours ouvrés à l'avance. Les programmes d'animations sont disponibles en ligne sur notre site.

Déroulement d'une journée pendant les vacances ou les mercredis

De 6h30 à 9h : Arrivée des enfants accompagnés de leurs parents. Temps libre : les enfants ont la possibilité de faire des jeux avec les animateurs, seul, ou avec d'autres enfants.

A 8h : C'est l'heure du petit déjeuner pour les enfants inscrits. Passage aux toilettes puis avec l'aide de l'animateur, ils dressent les tables et préparent le petit déjeuner (tartines de pain frais, céréales, produits laitiers, fruits frais...). Pendant ce temps, deux autres animateurs restent en salles d'activité, le directeur assure l'accueil des enfants.

A 9h : A la fin du petit déjeuner, tous les enfants se réunissent soit en salle primaire soit en salle maternelle. Présentation du déroulement de la matinée et des activités.

11h : Fin de l'activité et rangement de la salle par les enfants et les animateurs. Temps calme puis temps libre (en intérieur ou en extérieur) avant le repas.

Entre 11h45 et 12h : départ et arrivée des enfants accompagnés de leurs parents.

12h - 13h : Repas, après passage aux toilettes.

Entre 13h30 et 14h : départ et arrivée des enfants accompagnés de leurs parents.

13h00 : sieste pour les petits et temps calme pour les grands puis jeux libres.

14h : Présentation du déroulement de l'après-midi puis début des activités.

16h : Fin de l'activité et rangement. Puis temps libre (en intérieur ou en extérieur).

16h30 : Goûter, après passage aux toilettes. Les enfants participent au dressage des tables et à la préparation du goûter.

De 17h à 18h30 : Temps de jeux libres avant l'arrivée des parents.

La pédagogie

Objectif principal et valeurs transmises

Que ce soit dans son fonctionnement, dans les activités proposées ou dans sa pédagogie, l'objectif principal de l'équipe de l'accueil de loisirs est toujours en priorité :

Le bien-être de l'enfant.

En ce sens, cette année, les animateurs, avec appui de la direction, ont choisi de proposer un projet pédagogique autour de ces trois valeurs :

Coopération **Autonomie** **Curiosité**

En d'autres termes, il est proposé aux enfants de développer et/ou de découvrir des aptitudes, dont ils ont peu ou pas connaissance. Par le biais de ces découvertes, l'équipe les accompagne à affiner l'expression de leurs émotions, de leurs ressentis, de leurs besoins et de leurs limites.

Permettre à l'enfant de coopérer dans les actions de la vie quotidienne et dans l'élaboration de projets

Permettre à l'enfant de renforcer son autonomie et de lui faire découvrir toutes ses capacités

Permettre à l'enfant de développer sa curiosité au quotidien dans l'échange et la découverte.

Les projets d'animation

Nous construirons plusieurs projets pour cette année scolaire 2023/2024 :

Mise en place d'une nouvelle organisation du temps méridien : de septembre 2023 à juillet 2024

Nous souhaitons, en collaboration avec les enfants, mettre en place un self-service pour les enfants des classes primaires. Concrètement, les classes de CP, CP/CE1, ainsi que de CE1/Ce2 mangent au premier service en self-service à partir de 11h50, puis celles de CE2, CM1, CM1/CM2 ainsi que CM2 mangent au deuxième service, toujours en self-service à partir de 12h40. Nous tenons par ce projet à développer l'autonomie des enfants, les responsabiliser et faciliter la passerelle entre le primaire et le collège.

Mise en place d'un projet de fête de Noel : de septembre 2023 à Décembre 2023

Dans la continuité de notre spectacle et marché de Noel de l'année dernière, nous souhaitons continuer à proposer et à améliorer cet évènement. Ce projet permet de faire participer tous les enfants ainsi que l'équipe pédagogique et de véhiculer les valeurs de coopération, d'imaginaire, de solidarité, à travers l'art ou d'autres vecteurs.

Mise en place du projet Jardin : du printemps 2024 à l'été 2024

L'association « Autour d'un jardin » de Montlebon nous offre la possibilité d'entretenir 2 carrés potager juste à côté du périscolaire. Du jardin à l'assiette, ce projet nous ouvre un large panel d'activité (cuisine, jardinage, environnement, travail d'équipe …)

Mise en place d'un projet de rencontres intergénérationnelles avec l'hôpital de Morteau : de septembre 2023 à juillet 2024

Sur les temps des mercredis l'équipe a le désir de mettre en place un projet avec l'hôpital de Morteau afin d'organiser des rencontres, des temps d'échanges, de jeux … Ce projet nous permet de renforcer les notions de respect, d'entraide, de partage …

Par ces multiples explorations, les enfants apprennent à affiner leurs goûts, leurs intérêts, leurs envies et à les respecter ainsi qu'à se respecter eux-mêmes. Ils apprennent également à mettre des mots sur des sensations, des émotions, des expériences